

# Feuillet d'information

## Cartographie sociale et économique de la population autochtone des villes du Québec

La ville de La Tuque et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de La Tuque

Montréal 2011



# Faits saillants

Carole Lévesque, Édith Cloutier,  
Martin Gagnon et Philippe Apparicio

## Sommaire

<b>L'Alliance de recherche ODENA.....</b>	<b>3</b>
<b>Le projet d'une nouvelle cartographie.....</b>	<b>4</b>
<b>La ville de La Tuque et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de La Tuque.....</b>	<b>6</b>
<b>Faits saillants.....</b>	<b>9</b>

## Source

Lévesque Carole, Philippe Apparicio, Martin Gagnon, Édith Cloutier et Christine Jean. 2011. *Cartographie sociale et économique de la population autochtone des villes du Québec. La ville de La Tuque et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de La Tuque*. Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, Montréal. Cahier ODENA no. 2011-04.

## Rédaction

Carole Lévesque.....	Professeure, Centre UCS, INRS
Édith Cloutier.....	Directrice du CAAVD
Martin Gagnon.....	Agent de recherche, Centre UCS, INRS
Philippe Apparicio.....	Professeur, Centre UCS, INRS

## Graphisme

Cindy Rojas .....	Centre - Urbanisation Culture Société, INRS
-------------------	---

---

### Diffusion

Institut national de la recherche scientifique  
Centre - Urbanisation Culture Société  
385, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, Canada H2X 1E3  
odena@ucs.inrs.ca

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec  
225, Chef Max Gros Louis  
Wendake, QC G0A 4V0  
infos@rcaaqaq.info

### Organisme subventionnaire

L'Alliance de recherche ODENA est subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

**L'Alliance de recherche ODENA, à l'avant-garde de l'innovation sociale, offre des avenues alternatives dans la compréhension et la réponse aux défis individuels et sociétaux des Premiers Peuples au sein des villes du Québec. ODENA réunit des représentants de la société civile autochtone et des chercheurs universitaires engagés dans une démarche de coconstruction des connaissances afin d'améliorer la qualité de vie des Autochtones des villes et de renouveler les relations entre les Premiers Peuples et les autres citoyens du Québec dans un esprit d'égalité et de respect mutuel.**

ODENA est une initiative conjointe de DIALOG – Le réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones et du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec; elle est financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (Programme des Alliances de recherche universités-communautés, 2009-2014). Nouvelle alliance de recherche partenariale et interdisciplinaire, ODENA vise à soutenir le développement social, économique, politique et culturel de la population autochtone des villes québécoises et à mettre en valeur l'action collective des centres d'amitié autochtones du Québec. Cette alliance privilégie la recherche de proximité, le partage continu des savoirs et leur inscription directe dans les initiatives de reconstruction sociale mises de l'avant par les instances autochtones concernées. Les chercheurs et partenaires autochtones de l'Alliance ODENA entretiennent quatre objectifs de recherche et d'action :

- Tracer un portrait d'ensemble de la situation sociale, économique, culturelle, politique et juridique des Autochtones des villes afin de se doter de nouveaux indicateurs et de nouveaux mécanismes pour planifier l'action.
- Caractériser et évaluer, à l'échelle de chacun des centres, les pratiques et les programmes afin de modeler l'offre de services et de renforcer les capacités.
- Comprendre les défis actuels en matière de pauvreté, de santé, de racisme, de discrimination, d'exclusion, d'inégalité et d'insécurité afin de diversifier et de consolider les interventions en développement social.
- Identifier les conditions d'une nouvelle participation citoyenne et mettre en valeur l'action collective autochtone.

## Partenaires | Partners

**INRS**  
UNIVERSITÉ DE RECHERCHE

**DIALOG**  
Réseau de recherche et de connaissances  
relatives aux peuples autochtones  
Aboriginal Peoples Research and  
Knowledge Network

**REGROUPEMENT  
DES CENTRES D'AMITIÉ  
AUTOCHTONES DU QUÉBEC**

**Université du Québec  
en Abitibi-Témiscamingue**

**CICCO** CENTRE INTERNATIONAL  
DE CRIMINOLOGIE COMPARÉE

Centre  
d'amitié  
autochtone  
de Val-d'Or

Val-d'Or  
Native  
Friendship  
Centre

Centre d'amitié  
autochtone  
de Saginay

**Centre d'amitié  
autochtone du  
Saguenay**



**Centre d'amitié  
Eenou de  
Chibougamau**



**Centre d'amitié  
autochtone de  
Lanaudière**



**Centre d'amitié  
autochtone de  
Montréal**



**Centre d'amitié  
autochtone de  
La Tuque**



**Centre d'entraide  
et d'amitié  
autochtone de  
Senneterre**

**NATIONAL ASSOCIATION OF  
FRIENDSHIP  
CENTRES**



Conseil de recherches en  
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities  
Research Council of Canada

**Canada**

## Le projet d'une nouvelle cartographie

Dans le cadre des travaux de l'Alliance de recherche ODENA, nous nous sommes intéressés au profil démographique et socioéconomique de la population autochtone qui réside dans sept villes régionales du Québec — que nous appellerons villes d'accueil — où sont établis des centres d'amitié autochtones : Chibougamau, Joliette, La Tuque, Saguenay, Senneterre, Sept-Îles, et Val-d'Or<sup>1</sup>.

Dans la foulée, le profil de la population autochtone des villes et des réserves ou collectivités autochtones situées en périphérie de ces villes d'accueil a également retenu notre attention à cause des services offerts ou des liens de proximité qui débordent souvent le cadre municipal. En effet, la ville régionale au sein de laquelle est établi un centre d'amitié autochtone est généralement une destination privilégiée ou encore un carrefour de rencontres et d'activités pour la population autochtone, que celle-ci réside dans la ville en question ou qu'elle provienne des villes avoisinantes, des réserves ou des établissements indiens localisés à plus ou moins grande distance.

Ce faisant, la clientèle desservie par un centre d'amitié autochtone est loin de se limiter à la population autochtone résidente de la ville où il est installé physiquement. Bien au contraire, le centre d'amitié autochtone, pour des raisons à la fois historiques, sociales, économiques

et culturelles, se retrouve au cœur d'une vaste dynamique de mobilité et de déplacement présentant de nombreuses spécificités qu'il importe de documenter lorsque l'on souhaite mieux comprendre et améliorer les conditions de vie de la population autochtone des villes québécoises. Prenons comme exemple le transport médical entre les réserves et les villes assuré par plusieurs centres d'amitié ou encore l'accueil de patients en provenance de diverses communautés autochtones du Nord et du Moyen-Nord séjournant dans les villes, parfois sur de longues périodes, pour y recevoir des soins de santé ou accoucher. Pensons également à la fréquentation des écoles provinciales par des enfants autochtones de plus en plus présents dans les villes d'accueil pendant l'année scolaire.

Autant de situations peu connues qui ont motivé nos choix en matière de recherche. Il nous intéresse en effet de savoir quelles sont les caractéristiques de la population autochtone susceptible de fréquenter un centre d'amitié autochtone et de mieux comprendre l'environnement populationnel à l'intérieur duquel se déploient les centres d'amitié autochtones des sept villes régionales étudiées. Pour les besoins de notre travail, nous avons construit un nouvel outil cartographique et statistique à partir des données existantes et défini un nouveau concept : la zone d'influence territoriale d'un centre d'amitié autochtone.

**La zone d'influence territoriale d'un centre d'amitié autochtone est l'aire de distribution et de circulation de la population autochtone à l'intérieur d'un territoire donné. Ce territoire est déterminé selon plusieurs échelles : municipalité, agglomération, municipalité régionale de comté (MRC) et regroupement de MRC, et intègre, selon le cas, les villes, villages, communautés ou autres lieux de rencontre saisonniers ou permanents. Ce territoire est également traversé de nombreuses infrastructures. Cette zone d'influence territoriale est le théâtre d'un ensemble de relations de diverses natures (sociales, commerciales, économiques). À l'intérieur de cette zone, le centre d'amitié agit comme un pôle de convergence qui engendre une nouvelle mobilité ou circulation des Autochtones. La zone d'influence territoriale se mesure à la fois sous l'angle démographique et sous l'angle des services offerts à la population concernée.**

<sup>1</sup> Des centres d'amitié autochtones sont aussi établis à Montréal et à Québec depuis plusieurs décennies. Toutefois, étant donné leur localisation géographique, leur rôle d'attraction potentielle pour l'ensemble de la population de la province, et leur statut de métropole (Montréal) et de Capitale nationale (Québec), la méthodologie utilisée sera différente et reposera sur des analyses spatiales d'un autre ordre.

### Villes d'accueil des centres d'amitié autochtones au Québec

Centre d'amitié autochtone	Ville d'accueil régionale
Centre d'amitié Eenou de Chibougamau	Chibougamau
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Joliette
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	La Tuque
Centre d'amitié autochtone du Saguenay	Saguenay
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	Senneterre
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	Sept-Îles
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Val-d'Or

Centre d'amitié autochtone	Métropole et capitale nationale
Centre d'amitié autochtone de Montréal	Montréal
Centre d'amitié autochtone de Québec	Québec

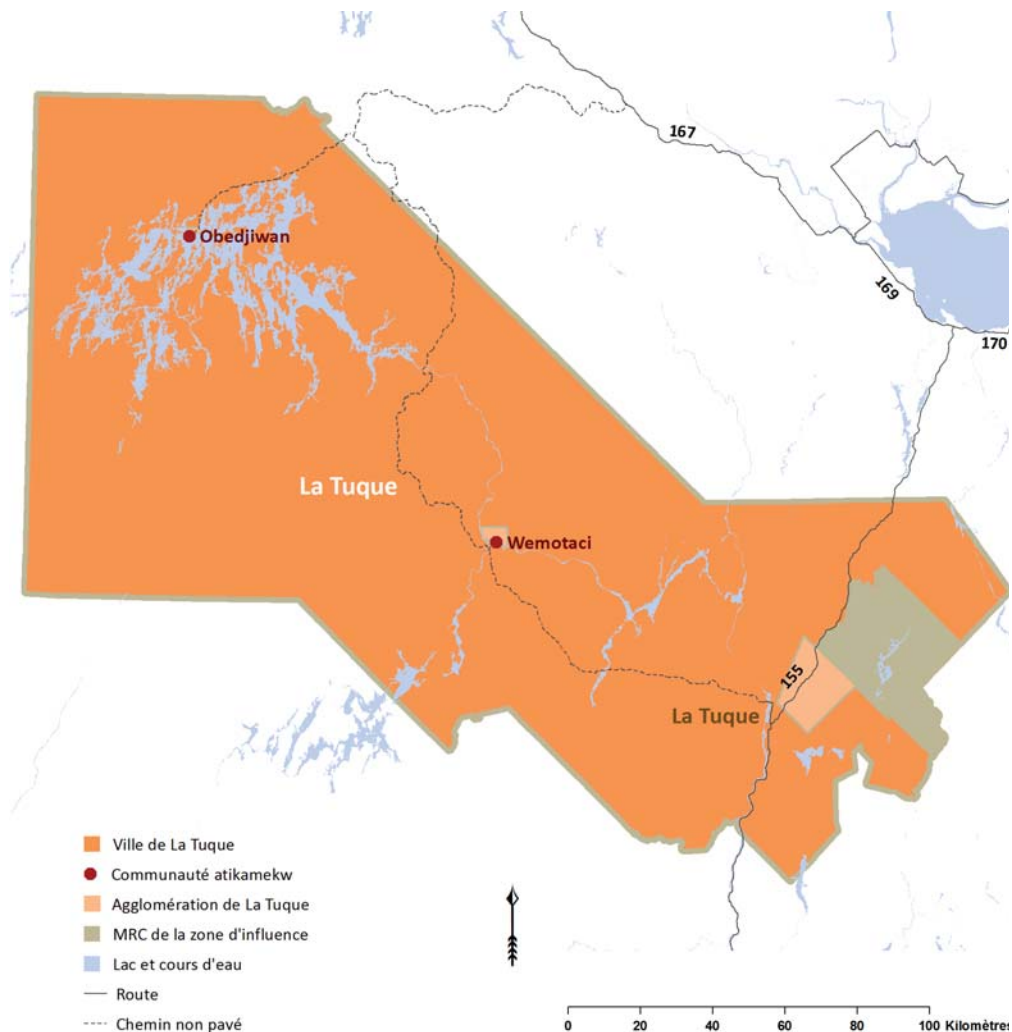


## La ville de La Tuque et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de La Tuque

Le présent feuillet d'information concerne la ville de La Tuque et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de La Tuque. Cette zone recoupe le territoire de l'agglomération de recensement (AR) de La Tuque, incluant toutes les municipalités et communautés autochtones qui y sont localisées. Ce territoire, équivalent à une MRC, occupe une superficie totale de 26 350 km<sup>2</sup> en date du recensement de 2006. La zone d'influence territoriale du CAALT est bordée par cinq autres zones d'influence : celle des centres d'amitié autochtones de Val-d'Or et de Senneterre à l'ouest, celle du Centre d'amitié Eenou de Chibougamau au nord-ouest, celle du Centre d'amitié autochtone du Saguenay

au nord-est et celle du Centre d'amitié autochtone de Lanaudière au sud. Elle est aussi en contact avec d'autres parties de la province de Québec, à l'est et au sud-ouest. La cartographie propose un nouvel agencement des données statistiques et spatiales relatives à la population autochtone résidant à La Tuque ou dans les communautés et villes environnantes en matière d'identité, d'âge, de sexe, de situation socioéconomique, de langue et de mobilité résidentielle. Les deux sources de données utilisées sont Statistique Canada – recensements de 1996, 2001 et 2006 – et le Registre des Indiens du ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord Canada.

Structure de la zone d'influence territoriale du CAALT en 2006



Sources : Statistique Canada, recensement de 2006; ministère des Transports du Québec, 2011.

### Territoires de la zone d'influence du CAALT et de ses constituantes selon l'année du recensement



Source : Statistique Canada, recensements de 2006, 2001, 1996.

Note : La zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de La Tuque contient deux zones d'analyse qui lui sont comparées : à l'échelle intermédiaire le territoire de l'agglomération de recensement (AR) de La Tuque, et à l'échelle la plus locale celui de la ville de La Tuque, siège du Centre d'amitié autochtone de La Tuque. Entre les recensements de 1996 et de 2006, les territoires statistiques de la zone d'influence et de l'AR de La Tuque sont demeurés identiques. Par contre, celui de la ville de La Tuque s'est formidablement agrandi en une grande poussée vers le nord-ouest entre 2001 et 2006, rejoignant même celui de la municipalité de Senneterre, elle aussi en expansion. Ces réarrangements constituent un ajustement aux changements occasionnés par les fusions municipales survenues entretemps. Huit des dix localités annexées sont toutefois des territoires non organisés, dont quatre, Kiskissink et Lac Tourlay au nord-est, et Lac-Berlinguet et Obedjiwan au nord-ouest, ne compteraient en 2006 aucune population. Les quatre autres territoires non organisés, Petit-Lac-Wayagamac et Lac-des-Moires à l'est et Rivière-Windigo et Lac-Pellerin au nord-ouest, totaliseraient 405 habitants en 2006. La dernière aurait eu 216 habitants en 2006, mais en raison d'un taux de non réponse trop élevé, il n'est pas possible de déterminer si certains d'entre eux ont une identité autochtone. Ajoutons que depuis ces annexions, les territoires des communautés d'Obedjiwan, Wemotaci et Coucoucache se retrouvent totalement imbriqués dans celui de la municipalité de La Tuque, mais sans en faire partie, ni statistiquement ni administrativement. Il résulte de ce considérable agrandissement du territoire de la ville de La Tuque qu'une partie de la population ayant une identité autochtone de 2006 réside dans une portion de la ville qui constituait en 2001 l'une des dix localités fusionnées. Il pourrait en résulter un biais qui incite à la prudence dans l'observation de l'évolution des caractéristiques de la population à cette échelle entre 2001 et 2006. En effet, si la population autochtone des localités fusionnées présentait des différences par rapport à celle habitant La Tuque en 2001, leur addition a pu se traduire par des variations dans les chiffres entre 2001 et 2006 qui ne seraient pas dues à de véritables changements dans la condition des résidents de La Tuque en 2001.

### Poids démographique de la population autochtone, zone d'influence territoriale du CAALT et ses constituantes, 2006

	Ville de La Tuque		AR de La Tuque		Zone d'influence hors ville		Zone d'influence	
	N	%	N	%	N	%	N	%
<b>Population totale</b>	11 600	100,0	15 070	100,0	3 635	100,0	15 235	100,0
<i>Population inscrite au Registre des Indiens</i>	450	3,9	3 280	21,8	2 830	77,9	3 280	21,5
<b>Population ayant une identité autochtone</b>	<b>655</b>	<b>5,6</b>	<b>3 510*</b>	<b>23,3</b>	<b>2 860</b>	<b>78,7</b>	<b>3 515</b>	<b>23,1</b>
Indien de l'Amérique du Nord	380	3,3	3 200	21,2	2 820	77,6	3 200	21,0
Métis	215	1,9	245	1,6	30	0,8	245	1,6
Inuit	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Identité multiple ou non comprise ailleurs	60	0,5	75	0,5	5	0,1	65	0,4

\* Cette augmentation considérable de la population autochtone au sein de l'agglomération de recensement (AR) de La Tuque est due aux fusions des municipalités intervenues entre 2001 et 2006. Voir la note explicative.

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

**Poids démographique de la population autochtone, zone d'influence territoriale du CAALT et ses constituantes, 2001**

	Ville de La Tuque		AR de La Tuque		Zone d'influence hors ville		Zone d'influence	
	N	%	N	%	N	%	N	%
<b>Population totale</b>	11 155	100,0	12 235	100,0	4 555	100,0	15 710	100,0
<i>Population inscrite au Registre des Indiens</i>	325	2,9	360	2,9	2 670	58,6	2 995	19,1
<b>Population ayant une identité autochtone</b>	<b>475</b>	<b>4,3</b>	<b>545</b>	<b>4,5</b>	<b>2 730</b>	<b>59,9</b>	<b>3 205</b>	<b>20,4</b>
Indien de l'Amérique du Nord	225	2,0	250	2,0	2 635	57,8	2 860	18,2
Métis	220	2,0	265	2,2	85	1,9	305	1,9
Inuit	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Identité multiple ou non comprise ailleurs	20	0,2	25	0,2	10	0,2	30	0,2

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2001.

**Poids démographique de la population autochtone, zone d'influence territoriale du CAALT et ses constituantes, 1996**

	Ville de La Tuque		AR de La Tuque		Zone d'influence hors ville		Zone d'influence	
	N	%	N	%	N	%	N	%
<b>Population totale</b>	11 975	100,0	13 055	100,0	4 200	100,0	16 175	100,0
<i>Population inscrite au Registre des Indiens</i>	145	1,2	240	1,8	2 405	57,3	2 550	15,8
<b>Population ayant une identité autochtone</b>	<b>345</b>	<b>2,9</b>	<b>460</b>	<b>3,5</b>	<b>2 440</b>	<b>58,1</b>	<b>2 785</b>	<b>17,2</b>
Indien de l'Amérique du Nord	150	1,3	210	1,6	2 360	56,2	2 510	15,5
Métis	195	1,6	230	1,8	50	1,2	245	1,5
Inuit	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Identité multiple ou non comprise ailleurs	0	0,0	15	0,1	35	0,8	35	0,2

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 1996.

## Considérations méthodologiques

Les données statistiques dont fait état cette cartographie sociale et économique proviennent pour une part du Registre des Indiens du Canada (AADNC) et pour une autre part (largement majoritaire) des recensements de Statistique Canada. Ces deux sources de données présentent certaines limites méthodologiques; néanmoins, elles permettent d'observer quelques tendances populationnelles en ce qui concerne les villes du Québec où sont établis des centres d'amitié autochtones et leur zone d'influence territoriale respective. Les faits saillants mettent en évidence les résultats des analyses réalisées à partir des données issues des recensements de 1996, 2001 et 2006. À cet égard, les éléments de définition ou d'information suivants doivent être retenus :

- L'expression « population autochtone » correspond ici à la population ayant déclaré détenir une identité autochtone (autodéclaration).
- Selon Statistique Canada, l'identité autochtone se décline selon trois grandes catégories : Indiens de l'Amérique du Nord, Métis et Inuit.
- Une personne ayant déclaré détenir une identité autochtone peut aussi avoir déclaré être un Indien des traités, un Indien inscrit (identifié ici par l'expression « population inscrite ») ou un Indien non inscrit (identifié ici par l'expression « population non inscrite »), comme le définit la *Loi sur les Indiens*. Elle peut aussi avoir déclaré appartenir à une bande indienne ou à une Première Nation.
- Les chiffres du recensement sur le nombre de personnes inscrites au Registre des Indiens sont utiles en combinaison avec d'autres données du recensement ou pour l'étude d'autres territoires que ceux des communautés autochtones, mais ils ne peuvent se substituer totalement aux effectifs officiels du Registre.



## Faits saillants

### Identité

- **Entre 1996 et 2006, la population autochtone de la ville de La Tuque a presque doublé** : cette population se chiffrait à 345 en 1996 alors qu'elle monte à 655 personnes en 2006. De même, la proportion de la population autochtone par rapport à la population totale de la ville a également doublé, passant de 2,9 % à 5,6 %. Rappelons toutefois que les fusions municipales ont entraîné l'annexion de dix municipalités à la ville de La Tuque (incluant 115 Autochtones).
- **Entre 1996 et 2006, la population autochtone s'identifiant aux Indiens de l'Amérique du Nord au sein de la zone d'influence territoriale du CAALT s'est accrue de 26 %** : cette population se chiffrait à 2 785 en 1996 alors qu'elle est de 3 515 en 2006, une croissance comparable à celle observée dans le reste de la province pour la même période. Pour la même période, on observe en parallèle une baisse de la population totale dans la zone (une baisse annuelle de 0,6 % pendant 10 ans).
- **En 2006, la population autochtone de la zone d'influence territoriale du CAALT se compose à 99,3 % d'Indiens de l'Amérique du Nord** : ce groupe représente 66,7 % de la population autochtone totale dans la ville de La Tuque.
- **Une présence significative de Métis à La Tuque** : près de 20 % de la population autochtone inscrite de La Tuque se déclare Métis.
- **Une part élevée d'Indiens inscrits de La Tuque détient une identité multiple ou non comprise ailleurs** : ce groupe rassemble 13,3 % de la population de la ville en 2006, alors qu'il se limite à 0,6 % pour l'ensemble de la population autochtone au Québec.

### Genre

- **Les femmes autochtones sont légèrement plus nombreuses que les hommes à La Tuque** : par contre, elles sont clairement majoritaires entre l'âge de 10 et 49 ans dans la ville, représentant plus de 33 % des effectifs de l'ensemble de la zone d'influence, comparativement aux hommes du même âge (21,4 %). À l'inverse, les jeunes garçons de moins de 10 ans et les hommes âgés de 50 ans et plus sont plus nombreux que les femmes dans les mêmes catégories d'âge.

### Âge

- **En 2005, on observe une présence importante des enfants de moins de 10 ans dans la zone d'influence territoriale du CAALT** : ces enfants représentent près du quart des personnes ayant une identité autochtone (23,5 % des effectifs).
- **Les jeunes filles autochtones sont plus nombreuses que les garçons du même âge** : les enfants âgés de 10 à 19 forment la tranche d'âge la plus nombreuse à La Tuque, avec 17,6 % des effectifs; dans plus de 60 % des cas, ces enfants sont des filles.
- **Globalement, le groupe âgé de 25 ans et moins a connu une hausse importante dans la ville** : le nombre de ces jeunes a pratiquement doublé, passant de 150 à 265 entre 1996 et 2006.
- **Les adultes de 50 ans et plus sont nettement surreprésentés à La Tuque en 2006** : ils comptent plus du tiers des effectifs autochtones totaux de la ville.
- **On remarque une croissance importante de la population autochtone âgée à La Tuque** : les effectifs de plus de 65 ans ont triplé dans la ville entre 1996 et 2006. Ces effectifs représentent plus de 44 % de toutes les personnes du même groupe d'âge pour l'ensemble de la zone d'influence territoriale.

## Famille

- **Deux fois plus de familles monoparentales autochtones vivent dans la zone d'influence que dans le reste du Québec** : le septième des Autochtones de la zone d'influence territoriale du CAALT sont dans cette situation en 2006, plus du double de ce que l'on constate dans la population du Québec (14,9 % contre 6,8 %). Par contre à l'intérieur de la ville, le nombre de familles monoparentales est similaire à celui observé dans les familles québécoises.
- **Dans la zone d'influence territoriale du CAALT, plus de la moitié des individus dans les familles (de recensement) sont des enfants** : dans l'ensemble du Québec, les enfants ne forment que le tiers des personnes vivant en famille.
- **Par contre, on retrouve moins d'enfants dans les familles autochtones à La Tuque** : ils comptent pour 38 % des individus dans les familles alors que la proportion atteint 50,4 % au sein de la zone d'influence. De plus, le nombre d'enfants moyen par famille est demeuré, à peu de choses près, le même depuis 1996 (légère baisse de -0,4 point de pourcentage).
- **La part des personnes autochtones vivant seules ou avec des personnes non apparentées (hors famille) a plus que doublé au sein de la zone d'influence depuis 1996** : la proportion est passée de 8,7 % à 19,4 %. Cette proportion reste toutefois deux fois moindre qu'au Québec.
- **Une proportion importante de la population autochtone vit avec un conjoint en 2006 (67,5 %) au sein de la zone d'influence** : cette proportion est un peu plus faible dans la ville même de La Tuque (62,5 %), mais elle est équivalente à celle observée dans le reste de la province.

## Scolarité

- **Une faible amélioration du niveau de scolarité est observée par rapport à celui de la province** : l'écart avec la population québécoise de la part des personnes sans diplôme s'est rétréci de 3,2 points de pourcentage pour les femmes, mais il a grimpé de 6,9 points pour les hommes. La situation relative s'est améliorée quant à l'obtention du diplôme d'études secondaires, mais seulement chez les femmes, avec une baisse de 7,6 points de l'écart avec le Québec (contre -0,1 point pour les hommes). À l'autre bout du spectre, la différence entre les parts des Autochtones de la zone et de l'ensemble de la population ayant un certificat ou un diplôme universitaire s'est creusée davantage, gagnant 6,6 points chez les femmes et 4,8 points pour les hommes.
- **Les femmes autochtones sont plus scolarisées dans la zone d'influence territoriale du CAALT** : les femmes sont proportionnellement deux fois plus nombreuses que les hommes à détenir une formation universitaire (7,7 % contre 3,9 %) et ont une fois et demie plus souvent un diplôme de niveau collégial que les hommes (9 % contre 5,2 %). Il n'en reste pas moins qu'une bonne majorité d'entre elles se retrouve sans aucun diplôme en 2006, tout comme les hommes (respectivement 63,1 % et 64,7 %).
- **La scolarisation de la population autochtone est nettement supérieure à La Tuque** : plus du dixième des femmes de la ville ont complété une formation universitaire, et la majorité détient un diplôme. La majorité des hommes détient aussi un diplôme, mais plus souvent d'une école de métiers ou du secondaire.

## Langue

- **L'usage d'une langue maternelle autochtone à la maison demeure très élevé parmi la population autochtone de la zone d'influence** : la grande majorité des résidents autochtones (81,9 %) parle le plus souvent une langue autochtone à la maison. La situation est fort différente à La Tuque alors que cette proportion est inférieure à 25 %. La part de ceux qui privilégient l'emploi d'au moins une langue autochtone dans leur résidence est également très élevée en 2006 (95,4 %).
- **À l'inverse, une majorité de la population autochtone dans la ville de La Tuque a le français comme langue maternelle** : une proportion de 66,4 %. Cette proportion chute à 15,2 % lorsque l'on considère la population autochtone de l'ensemble de la zone d'influence territoriale.
- **Le français domine dans les langues d'usage à La Tuque** : une proportion supérieure à 80 % des Autochtones en font usage courant. Les langues autochtones sont préférées par quelque 11,5 % de la population.

## Revenus

- **Les revenus en hausse** : entre 1995 et 2005, le revenu total des personnes ayant une identité autochtone de la zone d'influence territoriale du CAALT a progressé un peu plus vite que celui de l'ensemble de la population du Québec. Bien qu'il ne corresponde qu'à 63,4 % du revenu moyen de l'ensemble des Québécois (20 325 \$ contre 32 074 \$), il s'est accru de 43,7 % durant la période, alors que la hausse s'élève à 38,3 % pour la province.
- **Le revenu moyen est plus élevé pour les femmes autochtones que pour les hommes en 2005 au sein de la zone d'influence** : les femmes autochtones de la zone gagnent en moyenne 742 \$ de plus par année que les hommes. Le revenu moyen des femmes autochtones de la zone se retrouve donc plus près de celui des femmes du Québec que chez les hommes en 2005, avec un écart dépassant tout de même 5 100 \$, mais qui atteint 18 500 \$ pour les hommes. Le revenu moyen des hommes autochtones a d'ailleurs moins progressé que dans la province depuis 1995 (hausse de 28,5 % contre 35,4 %), contrairement à celui des femmes autochtones (hausse de 66 % contre 45 %).
- **Cependant, le revenu moyen est plus faible pour les femmes autochtones que pour les hommes en 2005 dans la ville de La Tuque** : ce revenu est de 21 648 \$ pour les femmes contre 27 250 \$ pour les hommes. Il en est ainsi parce qu'un grand nombre d'hommes se retrouvent dans la classe des revenus inférieurs à 10 000 \$ à l'intérieur de la zone d'influence.
- **Une proportion importante des revenus provient d'un emploi au sein de la zone d'influence territoriale du CAALT en 2005** : cette proportion atteint 69,1 % (73,2 % pour la province). Les transferts gouvernementaux suivent à 28,3 %, dont plus des deux cinquièmes en prestations pour enfants (12,1 % du revenu total), alors que les autres sources de revenus ne représentent que 2,6 %.
- **Une faible proportion de familles autochtones vit avec de faibles revenus à La Tuque** : les membres de familles y vivent plus rarement sous les seuils de faible revenu en 2005 (9,8 %) que dans le reste de la zone.
- **Les personnes hors famille à La Tuque sont plus pauvres qu'ailleurs au Québec** : on observe une très forte proportion avec un faible revenu (42,1 %) dans la ville.

## Taux d'activité

- **Le taux d'activité des femmes autochtones, comparativement à celui des hommes, a augmenté significativement depuis 1996** : il a grimpé de 11,9 points (contre 4 points pour les hommes). Il n'en demeure pas moins que plus de la moitié des femmes de la zone d'influence sont toujours inactives en 2006 (52,7 %).
- **Les femmes autochtones présentent un taux d'emploi nettement plus élevé que celui des hommes autochtones à La Tuque** : en 2006, le taux d'emploi des femmes de la ville surpasse celui des hommes par plus de 10 points de pourcentage (53,7 % contre 42,2 %). Malgré cela, elles affichent un revenu moyen bien plus bas (21 648 \$ contre 27 250 \$).
- **Le taux de chômage des hommes autochtones a connu une forte baisse** : leur taux de chômage a chuté de 14,3 points de pourcentage entre 1996 et 2006 au sein de la zone d'influence du CAALT, bien qu'il demeure toujours très élevé (19,4 %). Ce taux reste cependant moins élevé chez les femmes (12,3 %).

## Mobilité résidentielle

- **Une baisse de moitié de la fréquence du déménagement intra ville entre 1996 et 2006 est observée** : alors qu'en 1996 40 % des Autochtones de la zone d'influence avaient changé d'adresse dans la même ville, ce n'est plus le cas que pour le cinquième d'entre eux en 2006. Cette chute de 19,3 points indique une tendance vers une certaine stabilité résidentielle.
- **Une population autochtone moins mobile que dans le reste du Québec en 2006** : en effet, plus de 72 % de la population autochtone de la zone d'influence territoriale habite à la même adresse que cinq ans auparavant. Par contre, on observe une situation différente à l'intérieur de la ville de La Tuque alors que près de 40 % des Autochtones ont déménagé pendant la même période. De ceux-là, 21,1 % vivaient ailleurs à La Tuque même et 17,9 % provenaient d'une autre ville de la province.

